

FÉVRIER 2024

LDH

Fondée en 1898



GUIDE PRATIQUE

CONGRÈS DE LA LDH

BORDEAUX

18, 19 ET 20 MAI 2024

SOMMAIRE

2 Bienvenue à Bordeaux **2** Bienvenue en Gironde **3** Bienvenue en Aquitaine
4 La LDH en Aquitaine **6** Vadémécum du congressiste
7 Ordre du jour provisoire **8** Transports **10** Hébergement
12 Le congrès de A à Z **13** Inscription au congrès

BIENVENUE À BORDEAUX

PIERRE HURMIC, MAIRE DE BORDEAUX

Bordeaux est fière d'accueillir en cette année 2024 le congrès national de la LDH (Ligue des droits de l'Homme), l'association la plus reconnue en France pour son engagement indéfectible pour les droits humains.

Dans une ville qui s'enorgueillit d'avoir eu pour maire l'un des plus grands philosophes humanistes, Michel de Montaigne, cet accueil fait pleinement sens.

Mais rappelons que l'humanisme de Montaigne n'était pas une foi aveugle en l'Homme et en sa grandeur. Bien au contraire. Montaigne voit en l'être humain un animal, certes différent mais dominé par la nature. Montaigne promeut ainsi un humanisme sans illusion, et surtout sans aucune frontière, qu'elle puisse être nationale, religieuse, ethnique, biologique ou culturelle. Il promeut un humanisme de l'humilité, de la tolérance et de la modération. Un humanisme dont nous aurions tant besoin, en France comme partout ailleurs, en cette année 2024.

Car 2024 est une année charnière pour les droits humains et pour la démocratie.

En France tout d'abord, où les droits humains sont aujourd'hui attaqués. La montée des extrémismes, la recrudescence des actes antisémites et racistes, les violences des mouvements sociaux, l'inflation de la précarité et des inégalités, les atteintes par notre gouvernement aux droits des étrangers, aux libertés d'expression et de réunion qui ont été pointées du doigt par la Commission nationale consultative des droits de l'Homme (CNCDH)... sont autant de reculs et d'agressions à ce qui nous semblait être hier un idéal pour tous les citoyens français comme pour toute l'humanité.

2024 est aussi une année record pour l'expression des peuples : des élections seront organisées dans soixante-seize pays, amenant ainsi la moitié des habitants de notre planète à voter.

Mais ces chiffres cachent des réalités politiques bien trop diverses et des consultations à la sincérité démocratique bien trop variables.

Le risque est grand qu'en cette année la désinformation, dont les moyens et les capacités sont décuplés par les réseaux sociaux et l'émergence de l'intelligence artificielle, décrédibilise les avancées et les résultats démocratiques.

Et surtout, le risque est immense de voir notre monde, notre humanité, un peu plus déstabilisés par une rafale d'élections où la poussée des nationalismes et la montée des populismes gagneraient encore plus de terrain.

Cette année charnière fait écho aux mots de l'avocat bordelais et député girondin Pierre Vergniaud, mort guillotiné en 1793 : « *Les tyrans ne nous paraissent grands que parce que nous sommes à genoux : levons-nous !* »

Les tyrans sont aujourd'hui, pour moi, celles et ceux qui déversent leur diatribe et fomentent leurs attaques à l'encontre des systèmes politiques démocratiques et de la défense des droits humains.

Il est aujourd'hui vital que nous nous levions face à eux et je sais que les membres de la LDH seront les premiers à se lever.

Fraternellement.

BIENVENUE EN GIRONDE

JEAN-LUC GLEYZE, PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

« L'égalité fait la perfection des particuliers et en est le juste tempérament qui doit maintenir l'union des parties de la République, nourrir la paix et la concorde entre les citoyens. La véritable cause des séditions et du changement des Etats sont les richesses excessives d'un peu de sujets. »

Extrait de la *Résolution de l'Ormée* (1652)

Nous, Girondines, Girondins, portons un héritage historique en matière d'acte politique courageux pour contenir les dérives d'un Etat centralisé monarchique puis jacobin. De la Fronde l'Ormée aux députés « girondins » de la Révolution française, des femmes, des hommes se sont mobilisés pour défendre leurs droits, les libertés publiques et ainsi faire vivre l'idée démocratique en Gironde.

Ce n'est donc pas un hasard si c'est un Girondin, Ludovic Trarieux qui fut le fondateur et le premier président (1898-1903) de la LDH (Ligue des droits de l'Homme) ! On l'oublie souvent, mais il fut aussi l'un des premiers dreyfusards : un combat contre l'antisémitisme et le racisme dont l'écho est plus que jamais d'actualité. Jamais il ne céda face aux échecs qui finiront par aboutir à l'issue favorable que nous connaissons.

Sa détermination est une leçon que je souhaitais partager en le citant : « *Notre défaite est de celles qui ne découragent point, mais qui ne grandissent pas seulement le courage, qui grandissent les situations.* »

Pour notre collectivité départementale dont les missions sont la lutte contre toutes les formes d'exclusion, de rupture de soin et d'égalité, cette phrase a une résonance toute particulière. De la réforme des retraites au conditionnement du RSA jusqu'à la loi immigration, ce sont toujours les plus précarisés qui voient leur vie et leurs droits méprisés. Ces mesures, conjuguées aux économies imposées par le gouvernement aux collectivités, nous mettent en difficulté pour garantir l'accès aux droits sociaux, économiques et culturels et assurer les missions de solidarités humaines et territoriales qui nous reviennent.

Mais ces obstacles « ne découragent point ». En cette année de grande cause départementale dédiée au handicap, premier motif de discrimination porté à l'attention de la Défenseure des droits, nous sommes engagés à dépasser la vision d'une « compensation » du handicap pour porter une vision inclusive qui prend d'abord en compte la personne et ses droits.

A rebours des tentations insidieuses et dangereuses à la « rationalisation », à « l'efficacité » qui masquent bien

souvent des économies faites sur le dos des prestations sociales, une aberration pour un pays qui a inventé la Sécurité sociale, il nous faut défendre que le préalable à l'évolution de la démocratie vers le meilleur n'est pas la méfiance, mais bien la confiance en la capacité des citoyens, des associations, des corps intermédiaires à faire avec les institutions, locales ou nationales. Cette coopération est essentielle pour l'exercice du devoir à faire nos droits, fondateur de la démocratie, et non restreindre la citoyenneté au droit de faire nos devoirs, sans mot dire.

A l'aube du prochain congrès de la LDH à Bordeaux, je formule donc le vœu que ce grand rassemblement mette en valeur la pluralité des sensibilités pour laisser chacun prendre part à la définition du bien commun. Le Département de la Gironde est heureux d'être le partenaire de la LDH pour sensibiliser, informer et agir auprès des Girondines et des Girondins, notamment au collège.

Ce congrès est l'occasion de réaffirmer que la Gironde est une terre d'accueil et de solidarités universelles. Une terre où la démocratie n'a pas de prix et n'est pas un « coût ». Une terre où les devoirs naissent des droits, et non l'inverse.

BIENVENUE EN AQUITAINE

ALAIN ROUSSET, PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL DE NOUVELLE-AQUITAINE

Chères invitées, chers invités, chers militants et défenseurs des droits de l'Homme,

C'est avec une grande fierté et un profond respect pour les principes fondamentaux de justice et d'égalité que je vous souhaite la bienvenue au congrès, à Bordeaux, de la LDH (Ligue des droits de l'Homme).

En tant que président de Région, je suis honoré de prendre la plume pour des citoyennes et citoyens aussi dévoués et engagés dans cette noble cause.

En ces temps troubles, de violences absurdes et barbares, de guerres et d'actes terroristes ignobles envers les civils avec son lot de crises multiples et de multiconflits, il nous faut faire preuve d'empathie envers les victimes, de justice et sans cesse réfléchir aux défis qui se dressent devant nous.

Le rôle de la LDH n'a jamais été aussi crucial. Il donne une colonne vertébrale à la citoyenneté face aux propagandes mensongères, à la confusion idéologique entretenue, face au poison du sectarisme et du rejet de l'autre dans les consciences.

Je serai toujours de ceux qui se dresseront contre ceux qui prônent une sorte de pureté idéologique, raciale ou religieuse.

Notre engagement envers la protection des droits fondamentaux de chaque individu est non négociable

et nous sommes déterminés à défendre ces droits avec toute la force de notre conviction.

Notre conviction est que nous ne devons avoir aucune complaisance avec ceux qui veulent faire des individus des sujets, avec ceux qui veulent limiter ou interdire dans le cadre du respect de nos valeurs fondamentales la liberté d'expression ou le regroupement politique, syndical ou encore associatif, avec ceux qui veulent contrôler et superviser dans son intégralité la vie sociale et culturelle.

Ce congrès est pour vous une occasion précieuse de partager des idées, de dialoguer et d'apprendre les uns des autres. Il s'agit d'un moment où vous pouvez vous inspirer mutuellement et vous unir pour renforcer des convictions qui seront élaborées de manière commune pour un monde de paix, plus juste, plus équitable et plus respectueux des droits de l'Homme.

Les enjeux sont grands quand la guerre est à notre porte, lorsque la démocratie et les libertés sont attaquées. Ils sont grands lorsque l'égalité réelle n'est pas atteinte. Plus encore, la responsabilité envers les générations futures, notre environnement, notre planète est immense.

Au cours des prochains jours, vous aurez l'occasion d'explorer des sujets cruciaux et de discuter des

solutions possibles pour sortir des contradictions ou impasses dans lesquelles nous sommes parfois plongés. C'est grâce à la raison et à votre détermination à trouver des réponses collectives et partagées que nous progresserons tous.

Je tiens à souligner l'importance de votre travail au niveau régional et local dans chaque ville ou communauté dans laquelle vous êtes implantés afin de veiller à ce que les principes que nous défendons ici se traduisent en actions concrètes.

Je tenais à vous remercier d'avoir choisi notre belle région connue pour sa douceur de vivre, sa tolérance

mais pas seulement. C'est aussi une région qui déploie, en son sein, l'ensemble des réalités de la société française.

Je suis convaincu que les discussions et les échanges qui auront lieu au cours de ces prochains jours vous aideront à renforcer votre mouvement et sera une source d'inspiration pour tous.

Que ce congrès soit le début d'actions et d'innovations nouvelles, d'une collaboration renforcée et d'un avenir plus équitable encore.

Merci et que ce congrès soit couronné de succès.

LA LDH EN AQUITAINE

SECTION DE BORDEAUX, FÉDÉRATION DE GIRONDE ET COMITÉ RÉGIONAL AQUITAINE

« *L'amour de la République, dans une démocratie, est celui de la démocratie, l'amour de la démocratie est celui de l'égalité. L'amour de la démocratie est encore l'amour de la frugalité. Chacun devant y avoir le même bonheur et les mêmes avantages, y doit goûter les mêmes plaisirs et former les mêmes espérances...* »

C'est par ces mots extraits de l'œuvre de Montesquieu *De l'esprit des lois*, qui résonnent avec une paradoxale actualité, que nous accueillons ce congrès de la LDH (Ligue des droits de l'Homme) 2024 en Aquitaine, et dans cette ville de Bordeaux.

Trois mots de cette citation font écho à l'époque que nous traversons.

Celui de démocratie tout d'abord et des questionnements sur son état dans nos sociétés, à savoir une forme de gouvernement que d'aucuns s'essaient de déstabiliser ou de dénigrer, que d'autres encore, parmi celles ou ceux qui s'en prétendent héritiers, n'ont cessé de tordre ou de limiter.

Nos démocraties représentatives sont affaiblies, discréditées. Or, ne vouloir considérer la démocratie que sous le prisme d'un pouvoir que l'on délègue majoritairement dans le secret des urnes ne suffit à lui seul à garantir le caractère démocratique d'un régime, d'une société. La démocratie s'entretient par un débat permanent et contradictoire avec toutes celles et ceux qui participent de cette société, par l'éducation comprise dans son sens le plus large, par une confrontation éclairée, critique et raisonnée des idées.

Ce n'est pas parce que nombre de citoyennes et citoyens s'abstiennent de voter qu'elles et ils se désintéressent de la chose publique, de cette *res publica*, ou se sentent non concernés par les questions ou les défis auxquels nos sociétés sont confrontées. Au cours de ces dernières années, nombre de mobilisations ont démontré que tel n'était pas le cas et

qu'il importait non pas d'étouffer ou de réprimer mais de développer et structurer des espaces de débat sur des questions qui, du local au global, nécessitent des temps d'échanges, de controverses, de constructions collectives.

Pierre Bourdieu disait que « *les droits du citoyens restent purement formels aussi longtemps que les citoyens n'ont pas accès aux moyens de production autonome d'opinions autonomes* ». Or, c'est aussi bien de cela dont il s'agit : de permettre à chacune et chacun de se forger une opinion éclairée et conquérir pleinement sa place de citoyenne et citoyen dans un monde complexe.

La LDH a toute sa place à prendre dans ce défi démocratique et ce n'est pas tout à fait par hasard que nous vous accueillons dans ce lieu, l'université, et dans ces bâtiments de l'université de Bordeaux. Car c'est au sein même de cette université qu'enseigna Emile Durkheim, fondateur de l'école de sociologie française. Il prit fait et cause en 1898 pour la défense du capitaine Dreyfus et participa à la création de notre association. Il fut le secrétaire de la section de Bordeaux. En 1900, il déclarait que le moment était venu pour les universités de renoncer à leur isolement... d'étendre le cercle de leur influence et qu'elles ne pouvaient donner le juste sentiment de leur utilité sociale qu'en cessant de se replier sur elles-mêmes pour se mêler davantage à la vie publique.

Vous l'aurez compris, l'organisation de ce congrès 2024 en ces lieux a une double portée symbolique, à la fois mémorielle mais aussi très actuelle et stratégique et c'est aussi pourquoi une partie de ce congrès se déroulera en marge, « hors les murs » de l'enceinte universitaire et dans son immédiate proximité, dans un souci d'ouverture aux citoyennes et citoyens, d'échange avec d'autres acteurs mobilisés par la promotion et la défense des droits.

L'autre terme de la citation *De l'esprit des lois* mérite d'être ici retenu : celui d'égalité. Comment parler d'égalité aujourd'hui dans une société gangrenée par les inégalités, inégalités matérielles certes mais plus largement encore inégalités d'accès aux droits dans toutes leurs dimensions.

Notre région n'échappe pas à ce constat et des travaux récents attestent, par exemple, de ce « halo » de pauvreté qui affecte plus du tiers de la population régionale, soit 2,3 à 2,4 millions de personnes. Notre dernière université d'automne en novembre dernier « Le social, dans quel état ? » a largement balayé cette question.

L'égalité, les conditions d'un égal accès aux droits, la juste répartition des richesses, demeurent d'une brûlante actualité.

Actualité encore que ce dernier terme de la citation : frugalité.

Le système économique néolibéral s'est construit sur un modèle, celui de la surconsommation de ressources finies ou non renouvelables. Chaque année, nous dépassons le seuil des « limites planétaires » et les dérèglements climatiques, la perte de biodiversité, sont les conséquences des dysfonctionnements de ce modèle.

La raréfaction des ressources qui en découle constitue une menace pour les conditions d'accès aux droits les plus fondamentaux (alimentation, eau, habitat, santé...) et pour la stabilité géopolitique du monde.

Construire un monde plus sobre, plus frugal, est sans nul doute une option qu'il importe d'anticiper au lieu qu'elle ne s'impose de manière brutale ou autoritaire. C'est aussi l'un des autres défis majeurs à relever pour nos démocraties, dans un futur proche.

Cela doit aussi nous inviter à repenser la question des droits universels à un moment où ils ne cessent d'être remis en cause quand ils ne sont pas purement et simplement bafoués ou reniés.

Tout le travail engagé et encore en cours dans notre région autour de l'exposition « Droits du futur » de la FIDH offre à cet égard, par l'intérêt qu'elle suscite auprès des jeunes lycéens, collégiens, ou des moins jeunes, une source d'inspiration et d'espoir, celui de la paix par les droits humains.

Pour conclure, nous souhaitons saluer la mémoire de deux éminents ligueurs en leur temps, René Cassin, né à Bayonne, qui consacra l'essentiel de sa vie à la défense des droits humains et qui fut l'un des rédacteurs de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948. Ludovic Trarieux enfin, né à Aubeterre-sur-Dronne en Charente, à qui fut confié la présidence de la LDH à sa création, et qui fut aussi sénateur girondin et bâtonnier du Barreau de Bordeaux.

Dans la lignée de cet héritage, la LDH est ici, en Aquitaine, en Gironde et à Bordeaux un peu comme chez elle et c'est donc l'empreinte de ce combat, de ce travail en faveur des droits humains qu'il nous incombe de préserver, de prolonger et d'enrichir.

Bon congrès 2024 !



Entrée de l'université de Bordeaux/Pôle Victoire-Marne (rue Elie-Gintrac).

VADÉMÉCUM DU CONGRESSISTE

QUI EST QUI ?

- Un congressiste : personne participant au congrès (badge vert).
 - Une personne déléguée titulaire : congressiste, disposant de mandat(s) de sa section pour voter (badge jaune).
 - Une personne déléguée suppléante : remplace la personne déléguée titulaire absente (badge jaune).
 - Un membre du CN : membre du Comité national, qui administre la LDH entre chaque congrès et qui élit le Bureau national (badge rouge).
 - Les salariés ou les bénévoles chargés de l'organisation (badge blanc).
 - Les journalistes et les invités (badge blanc rayé bleu).
- Un accueil spécifique est réservé à chaque catégorie de participants.

COMMISSION DES VŒUX

Que fait la commission des vœux ?

Composée d'un-e président-e, d'un-e rapporteur-e, de membres du CN, de membres issus des sections, fédérations et comités régionaux proposés par le Comité national, auxquels s'ajoutent les auteur-e-s de vœux, elle examine les textes proposés par les sections (avant le 17 avril 2024, art. R-34).

La-le rapporteur-e expose les vœux retenus et les propose au vote du congrès.

COMMISSION DES RÉOLUTIONS

Que fait la commission des résolutions ?

Elle est chargée d'examiner les projets de résolutions ainsi que les amendements présentés par les sections. Une résolution est un texte politique qui s'impose à toute la LDH après son adoption.

Qui constitue cette commission ?

Le bureau du congrès (voir p.12) constitue la commission des résolutions. La commission désigne en son sein des rapporteur-e-s.

Jusqu'à quand peut-on déposer un amendement à un projet de résolution ?

LES VOTES

Quand vote-t-on ?

Samedi après-midi

- Le rapport d'activité présenté par le secrétariat général, après débat

Dimanche matin

- Le rapport financier présenté par le trésorier, après débat
- Le rapport moral présenté par le président, après débat

Dimanche après-midi

- Les modifications statutaires

Lundi matin

- Les résolutions, après rapport de la commission

Lundi après-midi

- Les vœux, après rapport de la commission

Qui peut voter ?

Les personnes déléguées disposant des mandats de section. Les cartons de vote peuvent être répartis entre les délégué-e-s de la section, ou réunis entre les mains d'une seule personne déléguée.

Une personne déléguée de chaque section retire les cartons de vote à l'accueil.

Attention ! Une même personne déléguée ne peut détenir plus de cinq mandats d'autres sections que la sienne (art. 27 des statuts).

Clé d'attribution des mandats

Toute section a droit à une personne déléguée (donc à un mandat). Si le nombre de membres de la section est supérieur à quinze, elle a droit à une personne déléguée supplémentaire par fraction entière de quinze (art. 27 des statuts).

Comment vote-t-on ?

- Le vote se fait soit à main levée, soit par « assis/debout ».
- Un vote nominal par section est de droit, s'il est demandé par le Comité national ou par 15 % des personnes déléguées présentes ou représentées.

Dépouillement des votes pour l'élection du Comité national

Une équipe de scrutateurs, composée de congressistes, est désignée par le congrès, le samedi matin. Huit à douze tables de dépouillement seront installées, chaque table étant composée de deux personnes.

Le dépouillement des votes a lieu le dimanche à partir de 13h, sous la responsabilité du secrétariat général. Sauf problème majeur, le dépouillement du scrutin est terminé à 18h. Les résultats sont annoncés en séance, affichés et publiés dans *La Lettre du congrès*.

Quand le Bureau national est-il élu ?

Le lundi matin, par les membres du nouveau Comité national, lors d'une séance entre 8h et 9h30.

Qui peut voter ?

Les membres de la commission.

Quand se réunit la commission des résolutions ?

La commission se réunit une première fois le samedi en début de soirée, à l'issue des travaux du congrès. Une première partie permet de traiter les amendements de forme et de regrouper des amendements identiques ou très proches. La commission examine ensuite les amendements proposés puis procède à une relecture complète afin de construire un consensus autour d'un texte cohérent. Si nécessaire, la commission prolonge ses travaux le dimanche soir.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

92^E CONGRÈS DE LA LDH

Samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 mai 2024

Université de Bordeaux/Pôle Victoire-Marne, place de la Victoire, entrée 12-22 cours de la Marne

33000 Bordeaux

PROGRAMME	
Samedi	
8h	Accueil des congressistes
8h30	Réunion du bureau du congrès
9h	Accueil commun par la section de Bordeaux, la fédération de Gironde et le comité régional d'Aquitaine
9h15	Intervention de Pierre Hurmic, maire de Bordeaux (<i>sous réserve</i>)
	Intervention du Barreau de Bordeaux (<i>sous réserve</i>)
9h30	Ratification de la composition du bureau du congrès et adoption de l'ordre du jour
	Election de la Commission de contrôle financier
	Désignation des scrutateurs pour la Commission de dépouillement des élections au Comité national
10h	Table ronde sur le contexte international
11h30	Table ronde sur le contexte national
12h45	Pause déjeuner
14h	Intervention de Jean-Luc Gleyze, président du Conseil départemental (<i>sous réserve</i>)
14h15	Rapport d'activités, secrétariat général ; <i>débat et vote</i>
15h45	Présentation de l'équipe du siège ; bilan de l'activité du service juridique
17h30	Pratiques militantes : les permanences d'accès aux droits
18h30	Réunions des groupes de travail
	Rencontre avec les trésoriers
	Rencontre avec le service juridique
	Première réunion de la commission des résolutions
	Réunion de la commission des vœux
21h	Fin des travaux
	Soirée libre
Dimanche	
9h	Intervention d'Alain Rousset, président du Conseil régional Aquitaine (<i>sous réserve</i>)
9h15	Rapport financier, Alain Esmery, trésorier national ; <i>débat et vote</i>
10h15	Rapport moral, Patrick Baudouin, président ; <i>débat et vote</i>
12h45	Pause déjeuner
14h15	Projet de « Résolution générale » ; <i>débat</i>
16h	Réforme statutaire ; <i>débat et vote</i>
18h	Résultat des élections du Comité national
18h30	Deuxième réunion de la commission des résolutions
19h30	Début de la soirée festive
Lundi	
8h	Réunion du Comité national, élection du Bureau national
9h30	Présentation du Bureau national et intervention de la présidente ou du président de la LDH
10h	Rapport de la commission des résolutions
	<i>Débat et vote du projet de résolution</i>
11h30	Pratiques militantes : les actions liées à la santé
14h	Pratiques militantes : le droit au logement
15h	Rapport de la commission des vœux
	<i>Débat et vote sur les vœux</i>
16h	Intervention de clôture de la présidente ou du président de la LDH
16h15	Fin du congrès

TRANSPORTS

Le congrès se déroulera à l'université de Bordeaux/Pôle Victoire-Marne (place de la Victoire à Bordeaux, entrée 12-22 cours de la Marne 33000 Bordeaux), idéalement située à quelques mètres de la place de la Victoire et à quelques minutes de la gare Saint-Jean.

TRANSPORTS À PROXIMITÉ

- Ligne de Tram B arrêt « Victoire ».
- Ligne de bus n°1 arrêt « Victoire/Marne » ou « Victoire/Briand ».
- Ligne de bus n°5 arrêt « Victoire ».
- Ligne de bus n°15 arrêt « Victoire ».
- Ligne de bus n°20 arrêt « Victoire ».
- Ligne de bus n°23 arrêt « Victoire ».

Pour les transports publics à Bordeaux : [voir le site TBM](#) ou télécharger l'application TBM.

! Titres de transports publics gratuits pendant cinq jours, offert pour toutes et tous les congressistes ! Ces cartes de transport pourront être récupérées au point d'accueil à la gare Saint-Jean ou à l'accueil du congrès.

PAR LA ROUTE

- **Arrivée par l'autoroute A10 (Nord)** : à l'entrée de l'agglomération, prendre sortie n°1 N230 (rocade), direction Toulouse-Bayonne-Bassin d'Arcachon-Bordeaux ; suivre cette voie jusqu'à la sortie n°21, direction Bordeaux-centre ; longer la voie sur berge puis les quais et emprunter la voie de droite (direction centre-ville) à hauteur du quartier Saint-Michel et du pont de Pierre ; à droite du pont de Pierre et de la voie de tram, prendre à gauche porte de Bourgogne et cours Victor-Hugo ; au bout du cours Victor Hugo (angle musée d'Aquitaine), prendre le cours Pasteur soit à droite (direction place Pey-Berland-Hôtel de ville) et se garer au parking MetPark Pey-Berland (puis rejoindre le lieu du congrès en tram ou à pied – 1 km) soit à gauche jusqu'à la place de la Victoire (faire le tour de la place et se garer au parking Victoire).
- **Arrivée par l'autoroute A63 (Sud)** : à l'entrée de l'agglomération, prendre direction A10/A89/A62/ Bordeaux/Talence-Campus universitaire (A630 rocade extérieure) ; suivre cette voie jusqu'à la sortie n°21 (E72), direction Bordeaux-centre/gare-Saint-Jean/ MIN-Bordeaux ; longer la voie sur berge puis les quais et emprunter la voie de droite (direction centre-ville) à hauteur du quartier Saint-Michel et du pont de Pierre ; à droite du pont de Pierre et de la voie de tram, prendre à gauche porte de Bourgogne et cours Victor Hugo ; au bout du cours Victor-Hugo (angle Musée d'Aquitaine), prendre le cours Pasteur soit à droite (direction place Pey-Berland-Hôtel de ville) et se garer au parking MetPark Pey-Berland (puis rejoindre le lieu du congrès en tram ou à pied – 1 km) soit à gauche jusqu'à la

place de la Victoire (faire le tour de la place et se garer au parking Victoire).

- **Arrivée par l'autoroute A6 (Sud-Est)** : à l'entrée de l'agglomération, prendre à droite direction A10-Paris/A89-Lyon/Bordeaux/Bègles/gare-Saint-Jean (A630) ; suivre cette voie jusqu'à la sortie n°21 (E72), direction Bordeaux-centre/gare-Saint-Jean/MIN-Bordeaux ; longer la voie sur berge puis les quais et emprunter la voie de droite (direction centre-ville) à hauteur du quartier Saint-Michel et du pont de Pierre ; à droite du Pont de Pierre et de la voie de tram, prendre à gauche porte de Bourgogne et cours Victor-Hugo ; au bout du cours Victor-Hugo (angle musée d'Aquitaine), prendre le cours Pasteur soit à droite (direction place Pey-Berland-Hôtel de ville) et se garer au parking MetPark Pey-Berland (puis rejoindre le lieu du congrès en tram ou à pied – 1 km) soit à gauche jusqu'à la place de la Victoire (faire le tour de la place et se garer au parking Victoire).

PARKINGS

- **Parking Victoire** (accès place de la Victoire, 460 pl., 20 €/24h).
- **Parking des Capucins** (accès place des Capucins, 270 pl., 18 €/24h) : à 450 m à pied (sortir à pied sur le cours de la Marne et longer celui-ci jusqu'à la place de la Victoire ou prendre ligne de bus n°1 jusqu'à arrêt « Victoire ») – ATTENTION : parking très encombré le samedi et le dimanche matin (marché).
- **Parking Victor-Hugo** (accès place de la ferme de Richemont, 642 pl., 20€/24h) : à 550 m à pied (emprunter le cours Victor Hugo à pied jusqu'à l'angle du cours Pasteur puis prendre tram ligne B à l'arrêt « Musée d'Aquitaine », direction Pessac – descendre à l'arrêt « Victoire »).
- **Parking République** (accès place de la République, 386 pl., 20€/24h) : à 800 m à pied (prendre ligne 1 à l'arrêt « République », direction gare Saint-Jean, arrêt « Victoire »).
- **Parking MetPark Pey-Berland/Saint-Christoly** (accès place Pey-Berland, 638 pl., 20€/24h) : à 1 km à pied (prendre ligne A direction Pessac, arrêt « Victoire »).
- **Parking Camille-Jullian** (accès place Camille-Jullian, 320 pl., 28,60€/24h) : à 1 km à pied (prendre la rue du Pas-Saint-Georges vers le cours Alsace-Lorraine – prendre tram ligne A direction Mérignac-aéroport, arrêt « Sainte-Catherine » et descendre arrêt « Hôtel-de-ville/Pey Berland » – prendre tram ligne B direction Pessac et descendre à l'arrêt « Victoire »).

- **Parking gare Saint-Jean/Belcier** (accès 137 rue des terres de Bordes, 1 600 pl., 31€/24h) : à 1,5 km à pied (prendre ligne 1 ou ligne 20, direction Mérignac, arrêt « Victoire »).
- **Parking Gambetta** : à 1,5 km à pied (prendre bus jusqu'à la place de la Victoire (faire le tour de la place et se garer au parking Victoire)).
- **Parking Bourse-Jean Jaurès** (accès place de la Bourse par les quais, 1 659 pl, 18,60€/24h) : à 1,6 km à pied (remonter à pied le cours du Chapeau-Rouge jusqu'à hauteur du Grand Théâtre – prendre tram ligne B à l'arrêt « Grand-Théâtre » direction Pessac et descendre à l'arrêt « Victoire »).
- **Parking centre commercial Mériadek** (accès par 10 rue révérend-père Dieuzayde, 1 272 pl., 20€/24h) : à 1,7 km à pied (prendre bus ligne 1 direction gare Saint-Jean et descendre à l'arrêt « Victoire »).
- **Parking Tourny** (accès allée de Tourny, 950 pl., 29€/24h) : à 1,8 km à pied (prendre tram ligne B direction Pessac soit arrêt « Quinconces » soit arrêt « Grand-Théâtre » puis descendre à l'arrêt « Victoire »).
- **Parking André-Meunier** (accès place André-Meunier, 330 pl., 2,30 €/h) : à 950 m à pied.
- **Parking Mégarama** (accès 10 allée Serr, 521 pl, 40€/24h) : à 2 km à pied (prendre le tram ligne A place de Stalingrad et descendre arrêt « Bourgogne » puis récupérer la ligne de bus n°16 à l'arrêt « Bourgogne » et descendre à « Musée d'Aquitaine » ou prendre la ligne de bus n°16 place Stalingrad direction Mérignac et descendre arrêt « Musée d'Aquitaine » – prendre ligne de tram B direction Pessac et descendre arrêt « Victoire »).

- **Parking Allée de Chartres** (accès par allée de Chartres ou allée de Bristol, 375 pl., 20€/24h) : à 2,1 km à pied (prendre tram ligne B arrêt « Quinconces » direction Pessac et descendre arrêt « Victoire »).

PAR LE TRAIN

Arrivée depuis la gare Saint-Jean (distance : 1,5 km) : bus ligne n°1 (direction Mérignac-aéroport) ou ligne 20 (direction Mérignac, arrêt « Victoire »).

- Un accueil en gare des congressistes est prévu avec un stand de l'Office de tourisme de Bordeaux.
- A cette occasion des titres de transport en commun gratuits (5 jours) pourront vous être remis à la gare. Ils seront également remis à l'accueil du congrès.
- A la sortie de la gare, à proximité du Hall 2, pôle multimodal bus et tram – prendre soit le bus de la ligne 1 ou de la ligne 20 au départ de la gare (direction Mérignac) – descendre à l'arrêt « Victoire ».
- L'université de Bordeaux/Pôle Victoire-Marne se situe à 20 minutes à pied de la gare.



Place de la Victoire, Bordeaux.

HÉBERGEMENT

LISTE INDICATIVE D'HÔTELS

Attention ! Le congrès aura lieu le week-end de la Pentecôte, de nombreux visiteurs devraient en profiter pour visiter Bordeaux. C'est pourquoi, nous vous invitons à réserver votre hébergement dès maintenant !

Vous trouverez ci-dessous une liste indicative d'hôtels à proximité du congrès. Les ligueuses et ligueurs doivent effectuer individuellement leur réservation directement auprès des hôtels. Il n'y a pas de tarif préférentiel appliqué pour la LDH.

Vous pouvez également regarder les hôtels sur Talence qui se situent sur la ligne de tram B.

Pour toute information générale concernant l'hébergement et les informations touristiques, contactez directement l'Office de tourisme de Bordeaux : 12 cour du 30 juillet, 33000 Bordeaux, 05 56 00 66 00, www.bordeaux-tourisme.com

NOM	ADRESSE	SITE INTERNET	TÉLÉPHONE COURRIEL	PRIX INDICATIF PAR NUIT
LES MOINS CHERS				
<i>Auberge de Jeunesse de Bordeaux</i>	<i>22 cours Barbey, à 1 km</i>	<i>www.auberge-jeunesse-bordeaux.com</i>	<i>05 56 33 00 71</i>	<i>27 €</i>
<i>Jost Hôtel et Auberge de jeunesse</i>	<i>18 rue des Ateliers, à 2 km</i>	<i>www.jost-hotel-bordeaux.com</i>	<i>05 35 56 92 00</i>	<i>50 € à 70 €</i>
<i>Auberge de Jeunesse Hostel 20</i>	<i>20 rue Borie, à 4 km</i>	<i>hostel20-bordeaux.com</i>	<i>05 57 00 71 44</i>	<i>50 € à 70 €</i>
ABORDABLES				
<i>Central Hostel</i>	<i>2 place Saint Projet, à 1 km</i>	<i>centralhostel.fr/nos-destinations/bordeaux</i>	<i>05 57 83 61 63</i>	<i>50 € à 110 €</i>
<i>Eklo Hôtel</i>	<i>10 rue de la Gare d'Orléans, à 2,4 km</i>	<i>www.eklohotels.com/fr/bordeaux</i>	<i>05 35 54 52 54</i>	<i>50 € à 80 €</i>
<i>All Suites Appart'Hôtel Bordeaux Marne</i>	<i>21 cours Barbey, à 1 km</i>	<i>www.allsuites-apparthotel.com/residences-hotelières/All-Suites-Appart-Hotel-Bordeaux-Marne</i>	<i>05 57 97 07 90</i>	<i>60 € à 85 €</i>
<i>Appart'Hôtel Victoria Garden</i>	<i>127 cours de la Somme, à 500 m</i>	<i>www.victoriagarden.com/destination/appart-hotel-bordeaux-centre/#appart</i>	<i>05 56 33 48 48</i>	<i>70 € à 80 €</i>
<i>Ténéo Appart'Hôtel Bordeaux Saint-Jean **</i>	<i>4 cours Barbey, à 1 km</i>	<i>En savoir plus sur booking.com</i>	<i>05 56 33 22 00</i>	<i>60 € à 80 €</i>
<i>Bloom Hostel Bar & Garden</i>	<i>188 cours de la Somme, à 850m</i>	<i>www.bloom-hostel.com</i>	<i>05 57 80 38 04</i>	<i>60 € à 100 €</i>
<i>Ibis Budget Bordeaux gare Saint-Jean **</i>	<i>60 rue Eugène-Le-Roy, à 1,4 km</i>	<i>En savoir plus sur all.accor.com</i>	<i>05 57 59 10 25</i>	<i>70 € à 80 €</i>
<i>Citotel Le Regina **</i>	<i>34 rue Charles-Domercq, à 1,5 km</i>	<i>hotelreginabordeaux.com</i>	<i>05 56 91 66 07</i>	<i>80 € à 90 €</i>
<i>BDX Hôtel ***</i>	<i>22 rue Charles-Domercq, à 1,4 km</i>	<i>www.bdx-hotel.com/fr</i>	<i>05 56 91 17 25</i>	<i>85 €</i>
<i>Hôtel Ibis Budget Bordeaux centre Bastide **</i>	<i>26 Allées Serr, à 2,2 km</i>	<i>En savoir plus sur all.accor.com</i>	<i>05 56 67 78 95</i>	<i>80 € à 90 €</i>
<i>Appart'Hôtel Adagio Rodesse</i>	<i>1 rue Jean-Renaud-Dandicolle, à 1,1 km</i>	<i>En savoir plus sur all.accor.com</i>	<i>05 56 56 18 00</i>	<i>80 € à 90 €</i>
<i>Hôtel du Parc</i>	<i>10 rue de la Verrerie, à 2,3 km</i>	<i>www.hotelduparc-bordeaux.com</i>	<i>05 56 52 78 20</i>	<i>70 € à 80 €</i>
<i>Hôtel Notre Dame ***</i>	<i>36-38 rue Notre Dame, à 2,5 km</i>	<i>hotelbordeauxchartrons.com</i>	<i>05 56 52 88 24</i>	<i>60 € à 70 €</i>
<i>Hôtel de l'Opéra **</i>	<i>35 rue Esprit des Lois, à 1,5 km</i>	<i>opera.hotel-bordeaux-centre.com</i>	<i>05 56 81 41 27</i>	<i>50 € à 80 €</i>

A PROXIMITÉ MAIS PLUS CHERS				
Stay City Appart'Hôtel Bordeaux	45 rue Leyteire, à 500 m	www.staycity.com/bordeaux	05 33 52 08 54	80 € à 100 €
Ibis Bordeaux Centre Mériadek ***	35 cours du Maréchal Juin, à 1,2 km	En savoir plus sur all.accor.com	05 56 90 74 00	80 € à 100 €
Hôtel Gambetta **	66 rue Porte Dijeaux, à 1,3 km	www.hotel-gambetta.com	05 56 51 21 83	85 € à 120 €
Hôtel Life BG	34 rue de Tauzia, à 1,3 km	lifelifehotels.fr/destinations/bordeaux	05 35 54 19 16	70 € à 110 €
Hôtel Bleu de Mer **	12 rue Saint-Rémi, à 1,3 km	www.hotel-bleudemer.com/fr	05 56 81 66 58	80 € à 120 €
Ibis Bordeaux Saint-Jean Euratlantique ***	28 rue Charles-Domercq, à 1,5 km	En savoir plus sur all.accor.com	05 56 91 54 52	110 € à 130 €
Novotel Bordeaux Centre gare Saint-Jean ****	28-30 rue de Tauzia, à 1,3 km	En savoir plus sur all.accor.com	05 56 92 21 21	110 € à 120 €
Hôtel La Tour Intendance ***	16 rue de la Vieille Tour, à 1,5 km	www.hotel-tour-intendance.com	05 56 44 56 56	100 € à 120 €
Hôtel Bayonne Etche Ona ****	11 rue Mautrec, à 1,5 km	www.bordeaux-hotel.com	05 56 48 00 88	100 € à 120 €
Hôtel Madame **	4 rue Bouffard, à 1,4 km	www.hotelmadame.com/fr	06 32 49 74 50	120 € à 140 €
Best Western Grand Hôtel Français ***	12 rue du Temple, à 1,3 km	grand-hotel-francais.com	05 56 48 10 35	110 € à 130 €
ResidHome Appart'Hôtel Bordeaux ***	87 quai de Bacalan, à 4,1 km	En savoir plus sur residhome.com	05 57 00 67 50	80 € à 90 €
Quality Hôtel Bordeaux Centre ***	27 rue du Parlement, Sainte-Catherine à 1,2 km	En savoir plus sur choicehotels.com	05 56 81 95 12	110 € à 130 €

POUR LES ADEPTES DU « CAMPING » ET DE L'AMBIANCE BUCOLIQUE

Camping Yelloh ! Bordeaux-Lac (boulevard Jacques-Chaban-Delmas, Bruges, à 7,5 km)

Transports : ligne bus 75 puis tram B (arrêt « Brandebourg » jusqu'à arrêt « Victoire ») ou ligne bus 15 (de « Villaboiss » à « Victoire ») – Durée du trajet 1 heure.

Emplacements pour camping-cars, bungalows pour 2 à 8 personnes, tentes meublées pour 4 personnes.

Tarifs et informations : 05 57 87 70 60.

POUR ENCORE PLUS DE CHOIX

Consulter le site de l'Office de tourisme de Bordeaux

LE CONGRÈS DE A À Z

La LDH se réunit en congrès tous les deux ans. Le congrès est composé, outre les membres du Comité national (CN), des personnes déléguées élues par les sections (en fonction du nombre d'adhésions). Toute section a droit à une personne déléguée au congrès. Le congrès définit la ligne politique de l'association ; il examine les rapports statutaires, débat et vote sur les projets de résolution.

Bureau du congrès

Le bureau du congrès est composé de 16 membres (6 membres du CN – dont, de droit, la présidence et le secrétariat général –, 3 personnes représentantes de fédération, 2 personnes déléguées régionales, 5 personnes représentantes de section), désignés par le Comité national. Il est également désigné autant de personnes suppléantes que de personnes déléguées régionales et de personnes représentantes des fédérations et des sections, afin de pallier l'absence éventuelle d'une ou de plusieurs personnes titulaires le premier jour du congrès. Sa composition est soumise à l'approbation des congressistes à l'ouverture du congrès. Le bureau du congrès veille au respect de l'ordre du jour et des règles statutaires.

Bureau national (BN)

Le BN est composé d'une présidence, de vice-présidences, d'un secrétariat général, d'une personne en charge de la trésorerie nationale et des adjoint-e-s à ces deux dernières fonctions, et de membres. Il ne peut dépasser 15 membres. Il est renouvelé chaque année après chaque congrès, ou après chaque convention nationale.

Commission des résolutions

Elle est chargée d'examiner les propositions d'amendements aux projets de résolutions. Le bureau du congrès constitue la commission des résolutions ; les membres de la commission votent sur les propositions d'amendements. Les auteur-e-s d'amendements doivent assister à la commission pour que ceux-ci puissent être examinés. La commission désigne un-e rapporteur-e pour chaque projet de résolutions.

Commission des vœux

Composée de dix personnes (3 membres du CN, 3 personnes déléguées régionales, 2 personnes représentantes de fédération, 2 personnes représentantes de section), désignées par le Comité national : sa composition est soumise à l'approbation des congressistes à l'ouverture du congrès. Les auteur-e-s des vœux participent à cette commission ; leur présence est indispensable pour que leur vœu soit examiné et débattu en commission. A l'issue de ces travaux, la commission émet un avis qui est communiqué au congrès par le rapporteur de la commission.

Comité national (CN)

Le CN est l'organe qui administre la LDH entre chaque congrès. Il est composé d'un premier collège de 40 membres actifs, élus pour quatre ans, et des président-e-s d'honneur. Siègent également un second

collège avec voix délibérative, composé d'une personne par région administrative métropolitaine (13) et d'une par région ou département d'outre-mer (5), chacune élue pour deux ans. C'est le Comité national qui élit le Bureau national (BN).

Congressiste

Une personne participant au congrès.

Convention nationale

Entre chaque congrès, la LDH se réunit en une convention nationale qui a pour fonction d'examiner le rapport moral, le rapport d'activité, le rapport financier et les comptes de l'exercice. La convention nationale est composée des personnes déléguées des assemblées régionales des sections et des membres du Comité national.

Personne déléguée titulaire

Un-e congressiste disposant de mandat-s pour voter.

Personne déléguée suppléante

Remplace la personne déléguée titulaire en cas d'absence.

Ordre du jour du congrès

Il fixe le déroulement des débats, les temps de présentation et de discussion impartis à chaque séquence. Il est proposé par le Comité national et soumis à l'approbation des congressistes à l'ouverture du congrès. Les sections peuvent faire des propositions d'ordre du jour au Comité national.

Présidences de séance

Désignées par le Comité national, et soumises à l'approbation des congressistes à l'ouverture du congrès, les présidences de séance veillent au respect du temps imparti à chaque débat et distribuent les prises de parole.

Rapporteur-e

Membre de la commission des résolutions ou de la commission des vœux, qui présente en séance plénière du congrès les grandes lignes du débat autour d'un texte et exprime la position retenue par la commission.

Résolution

Texte précisant une position politique de la LDH et qui ne concerne pas la vie interne ou les moyens d'action de l'association. L'adoption d'une résolution par un congrès engage les sections et les adhérent-e-s. Les projets de résolution sont élaborés par le Comité national, mais les sections, fédérations et comités régionaux peuvent proposer au Comité national des projets de textes de résolution.

Vœu

Texte concernant les formes et moyens d'action de la LDH. Ce n'est pas une prise de position ou une orientation politique, à la différence d'une résolution. Les sections, les fédérations et les comités régionaux peuvent soumettre des propositions de vœux au congrès.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE AU CONGRÈS

92^E CONGRÈS DE LA LDH

Samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 mai 2024

Université de Bordeaux/Pôle Victoire-Marne, place de la Victoire, entrée 12-22 cours de la Marne, 33000 Bordeaux

AVANT LE 17 AVRIL 2024

INSCRIPTION EN LIGNE

Nous vous conseillons de vous inscrire au congrès et aux repas sur le site Internet de la LDH (paiement par carte bancaire) :

[HTTPS://WWW.JEDONNEENLIGNE.ORG/LDH/CG2024/](https://www.jedonneenligne.org/ldh/cg2024/)

ou INSCRIPTION PAR COURRIER / COURRIEL

service.administratif@ldh-france.org

en retournant la feuille d'inscription ci-dessous au siège de la LDH par courrier (accompagné d'un chèque) ou par mail (règlement possible sur place). C'est essentiel, pour l'organisation des repas.

PRÉNOM * : _____ NOM * : _____

SECTION * : _____

ADRESSE * : _____

CODE POSTAL * : _____ VILLE * : _____

TÉL. Domicile : _____ Portable : _____

Courriel * : _____

• Samedi midi : frais de participation 15 € oui non
 végétarien OU viande/poisson

* Champs obligatoires

• Samedi soir libre

• Dimanche midi : frais de participation 15 € oui non
 végétarien OU viande/poisson

• Dimanche soir : frais de participation 30 € oui non
 végétarien OU viande/poisson

Le repas du dimanche soir d'un montant de 30 € ne couvre pas les frais réels de cette soirée : dans un souci de convivialité, et pour réunir un maximum de ligueurs, la LDH a décidé de proposer ce tarif et un tarif de soutien, laissé à leur libre appréciation.

+ Tarif de soutien €

• Lundi midi : frais de participation 15 € oui non
 végétarien OU viande/poisson

TOTAL €

(à régler par chèque à l'ordre de la LDH)

Signature :

Date :